

In memoriam

Léon Warnant
(1919-1996)

Une maladie qui ne pardonne pas a emporté, ce 30 avril, avec une rapidité qui nous a surpris, notre confrère Léon Warnant, alors qu'il venait d'accomplir sa septante-septième année, mettant un terme brutal aux nombreux projets qui l'animaient encore.

Les curiosités scientifiques de Léon Warnant, déterminées par ses goûts, se sont orientées, probablement à cause des tâches d'enseignement qui lui incombèrent aux alentours de 1960, dans deux directions principales, très différentes l'une de l'autre, en dépit de certaines convergences. la dialectologie wallonne, en premier lieu, la linguistique française, ensuite.

A vrai dire, c'est au wallon de son village natal et des villages voisins qu'il a consacré tous ses travaux de dialectologie. Né à Oreye le 13 mars 1919, dans une famille de commerçants, il est élevé dans la familiarité du patois, auquel l'attache un amour naturel, que des ressourcements réguliers ne cesseront d'entretenir, et dont il perçoit assez vite l'intérêt linguistique. Lorsque, ses études secondaires achevées à l'Athénée de Liège, il s'inscrit à l'Université de la même ville, en 1937, c'est l'attraction pour les langues et déjà sans doute pour son patois qui



le fait opter pour la Philologie romane. c'est, à coup sûr, sa connaissance et son goût du wallon qui le poussent à s'inscrire au cours à option de Dialectologie wallonne professé par Louis Remacle, et, sous sa direction, à étudier, dans son mémoire de licence, en 1941, le vocabulaire de la culture à Oreye. Ce mémoire, pendant les années de guerre, alors qu'il est devenu professeur à l'EMSCA (Ecole Moyenne Supérieure de Commerce et d'Administration), où il enseigne l'espagnol, il l'amplifie et l'approfondit pour en tirer une thèse de doctorat, que l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique couronnera, en 1945, et qu'elle publiera, en 1949, dans sa collection de *Mémoires : La culture en Hesbaye liégeoise. Etude ethnographique et dialectologique*. Sorte de pendant du *Parler de La Gleize* de son maître, qui recueillait, en unissant étroitement l'étude des mots et celle des réalités, le lexique des diverses activités traditionnelles d'une commune ardennaise, *La culture en Hesbaye liégeoise* recense le vocabulaire et les techniques d'une seule activité, mais particulièrement importante, et dans une bonne douzaine de communes hesbignonnes. A sa publication, les spécialistes belges et étrangers ont unanimement reconnu les qualités de cet ouvrage, qui reste aujourd'hui, de tous ses travaux dialectologiques, celui auquel on se reporte le plus souvent et qui continue à rendre le plus de services.

En 1947, Léon Warnant devient assistant au service du professeur Louis Remacle, et il profite de cette chance pour parfaire sa formation, tant dans son université, où il obtient divers certificats (Phonétique et orthophonie française ; Langue espagnole ; Littérature espagnole : 1948-49) qu'à Paris, où il séjourne à plusieurs reprises entre 1949 et 1954, pour suivre notamment les enseigne-

ments de grands maîtres, comme Pierre Fouché, à l'Institut de Phonétique de l'Université (1950), de Robert-Léon Wagner, à l'École Normale Supérieure (1953-54), de Gustave Guillaume, à l'École Pratique des Hautes Études (1954). A cette époque, ses tâches universitaires l'éloignent du lexique — auquel il ne reviendra plus par la suite, sinon pour réaliser quelques-unes des enquêtes complémentaires de l'*Atlas linguistique de la Wallonie* — et le poussent vers la phonétique (descriptive et normative), d'une part, vers la méthodologie du français, d'autre part ; mais le wallon reste encore au centre de ses préoccupations. Associé par son maître Louis Rémacle à la réorganisation du laboratoire de phonétique expérimentale créé par Antoine Grégoire, mais resté vacant depuis 1941, L. Warnant y effectue entre 1949 et 1952 des recherches sur le timbre et la longueur des sons dans le wallon d'Oreye. Il en résultera quatre articles très originaux, qui seront publiés dans notre *Bulletin*, et que l'auteur réunira en un volume de près de 200 pages, en 1953. C'est dans le même laboratoire qu'il élabore la thèse qui lui vaudra en 1957 le titre d'agrégé de l'Enseignement supérieur : *La constitution phonique du mot wallon. Étude fondée sur le wallon d'Oreye* : travail novateur qui adopte une perspective résolument synchronique et structurale. A partir d'un corpus de 5000 mots recueillis auprès d'un témoin unique (son père), L. Warnant inventorie et décrit avec une grande minutie les sons de ce parler, en dégage les phonèmes — c'est la première fois pour un patois wallon —, et — objet principal de la recherche — en évalue le rendement dans les diverses positions qu'ils occupent dans les mots, des monosyllabes aux trisyllabes. Les résultats de cette vaste étude descriptive et statistique, très instructifs en eux-mêmes, gagneraient encore à pouvoir être comparés à d'autres,

obtenus par les mêmes méthodes, portant sur d'autres patois ou d'autres langues. Mais, si depuis 1956, en grande partie grâce à l'exemple donné par L. Warnant, plusieurs chercheurs se sont préoccupés de la phonologie de différents parlers de Wallonie, aucun n'a poussé sa description au-delà de l'établissement du système, jusqu'à l'examen des combinaisons et des fréquences des unités recensées.

Dans le domaine de la dialectologie, *La constitution phonique* est l'œuvre majeure de L. Warnant, et, d'une certaine manière, son chant du cygne. En effet, il ne reviendra plus, dès lors, à ses premières amours que dans quelques rares contributions, portant sur des points de phonétique (*Evolution des finales -uru, -ura, -unu, -una dans le wallon de l'Est*, 1960), de morphologie (*Esquisse pour un chapitre d'une grammaire structurale du wallon : Le nombre*, 1969) et de syntaxe (*Le subjonctif imparfait en français et en wallon*, 1974 ; *La structure des « pronoms possessifs » et « démonstratifs » en français et en wallon*, 1981), contributions qu'inspire, d'ailleurs, de plus en plus un point de vue moins strictement wallon, général ou, du moins, comparatif.

Au moment où il termine sa thèse d'agrégation, d'autres tâches le requièrent. dès 1955, comme chef de travaux, et, en 1958, comme chargé de cours, il apporte son aide, puis est associé officiellement au cours de Méthodologie spéciale du français dont est titulaire Marcel Paquot, auquel il succède en 1961. Nommé professeur en 1963, il sera responsable, jusqu'à son admission à la retraite, le premier octobre 1984, non seulement du service de l'agrégation, de plus en plus lourd en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants, mais encore de la chaire, progressivement constituée, de Linguistique

synchronique du français moderne. Les travaux de cette seconde période sont inspirés par ses nouvelles occupations. Comme ils ne concernent plus que très exceptionnellement le dialecte, nous nous contenterons d'une évocation rapide. Ce sont, d'une part, des outils de travail, des ouvrages de consultation : un *Dictionnaire de la prononciation française*, d'esprit normatif, qui connaîtra un grand succès public (plusieurs éditions remaniées, depuis 1962), un *Dictionnaire des rimes orales et écrites* (1973), dont l'originalité est de fonder le classement sur les sons et non sur les graphies, et un lexique orthographique (posthume). C'est, ensuite et surtout, un ensemble d'écrits gravitant autour d'une conception personnelle, à la fois déroutante et stimulante, de la syntaxe, à laquelle il donnera le nom guillaumien de « cinéto-syntaxe » : *Structure syntaxique du français. Essai de cinéto-syntaxe* (1982), ouvrage qui sera suivi d'une version abrégée destinée à l'enseignement secondaire, *Précis de cinéto-syntaxe* (1984), et accompagné d'un ensemble d'articles de présentation ou d'approfondissement. Persuadé que la cinéto-syntaxe, à laquelle il avait consacré beaucoup d'efforts et de temps, était son grand œuvre et apparaîtrait comme un événement faisant date dans l'histoire de la linguistique, L. Warnant a été certainement déçu et découragé de ne rencontrer ni l'approbation ni même l'attention qu'il espérait.

Dans la deuxième partie de sa carrière, L. Warnant s'est également occupé du français régional. En 1973, il expose ses vues sur la question dans un article de réflexion, qui reste intéressant à bien des égards : *Dialectes du français et français régionaux*. Quelques années auparavant, il a étudié une particularité syntaxique du français de Belgique, l'imparfait « préludique » (« *Moi*,

j'étais le papa », 1966) ; à partir de 1977, il participe, comme membre du comité belge du Conseil international de la langue française, à l'inventaire des particularités lexicales du français de Belgique, qui aboutira, en 1994, à la publication du précieux recueil *Belgicisms*. Mais son projet le plus ambitieux dans ce secteur, mis en chantier en 1967, est resté inachevé, je veux parler de l'*Atlas phonétique du français de Belgique*, qui, dans son esprit, devait être le banc d'essai d'un projet beaucoup plus vaste encore, qui aurait englobé la totalité du français actuel. Aidé par de multiples collaborateurs, il a pu en Belgique réaliser un assez grand nombre d'enquêtes, à partir d'un questionnaire — constitué de 661 phrases françaises à faire lire à chaque point par deux informateurs d'âges différents, un adulte (entre 40 et 50 ans) et un adolescent (entre 10 et 15 ans) et complété par deux conversations libres, l'une en français, l'autre en patois —, il a effectué ou supervisé les transcriptions « impressives » d'un certain nombre de données, mais, à ma connaissance, il n'en a tiré parti dans aucun article. Je me demande même si, en raison des enseignements de l'enquête, qui lui ont fait mesurer notamment l'importance des variantes individuelles et le caractère trop artificiel de réponses obtenues par un questionnaire lu, il n'avait pas renoncé à l'idée de publier un atlas. Il me semble qu'il s'était résolu à n'utiliser cette documentation que, combinée avec celle que fourniraient de nouvelles enquêtes plus fines et plus nombreuses, pour l'étude d'un petit nombre de traits particulièrement frappants et assez largement attestés. A peine plus d'un mois avant sa mort, il m'avait fait visiter le bureau laissé à sa disposition par l'Université, mais qu'il allait devoir quitter, et m'avait demandé d'abriter tout ce matériel — proto-

coles d'enquêtes, bandes d'enregistrement, transcriptions — auquel il espérait pouvoir se consacrer dans les mois à venir.

En marge de ses activités d'enseignement et de recherche, L. Warnant avait, paraît-il, des talents picturaux ; il avait aussi des talents littéraires. En wallon, il a publié deux recueils de poèmes, *Blames èt foumîres* (1953), qui sera couronné du Prix biennal de littérature wallonne de la ville de Liège, et *Lès-annâyes èt lès vôyes* (1955) ; du pseudonyme Léon Noël, il a signé deux pièces de théâtre, une farce en vers, *Li dictateûr* (1960, publiée en 1984), un drame en un acte, resté inédit, *Sâle 1417* (1960) ; il est encore l'auteur de deux courts récits en prose, publiés en 1970 et 1971 dans *La vie wallonne*, qui sont, à mon goût, sa plus grande réussite. Par la suite, il crut que le français régional lui permettrait d'atteindre un public plus large que le dialecte, mais, en dépit de qualités certaines, ses *Colas Pîrlôtche* (1981) — dont on peut contester la justesse de la langue — n'eurent pas l'écho escompté. Plusieurs œuvres sont restées inédites.

Léon Warnant fit partie de plusieurs sociétés savantes. depuis 1949, il était membre du Conseil d'administration du Musée de la vie wallonne. il assura à quatre reprises (entre 1959 et 1973) la présidence de la Société de Langue et de Littérature wallonnes, à laquelle il fut élu en 1954 ; en 1971, il devint membre correspondant et, en 1979, membre titulaire de notre Commission. Il était encore membre, depuis 1974, du Conseil international de la langue française, et depuis 1985, date de sa création, du Conseil de la langue française de la Communauté française de Belgique.

Il était officier de l'Ordre de Léopold II.

Le champ des curiosités de Léon Warnant était étendu, nous l'avons vu, mais il avait ses limites, dans l'espace — du wallon, il n'a étudié que le hesbignon ; des français régionaux, que ceux de Belgique — et dans le temps — très attentif aux parlers contemporains, il paraît indifférent et insensible aux états de langue anciens. L'étymologie, l'histoire ne l'intéressent guère, sauf dans son premier livre, *La culture en Hesbaye liégeoise*, qui s'inscrit encore dans la ligne de la dialectologie traditionnelle. Fondamentalement, il est synchronicien et structuraliste. Il a le mérite d'avoir introduit la phonologie dans les études wallonnes et d'avoir tenté de nouvelles approches en morphologie et en syntaxe. On ne peut lui reprocher d'avoir élu ses objets d'étude et ses méthodes — les goûts, les qualités, les circonstances et aussi le temps décident des choix de chacun —, mais certains collègues ont pu être choqués parfois par ses jugements tranchants, ses certitudes affichées, un excès de bonne conscience. Ce qui pouvait paraître prétention et dédain n'était peut-être qu'une façon de se protéger et de se conforter. Il avait besoin, en effet, de se persuader de son excellence, et s'il sollicitait les avis sur ses travaux en cours, les objections qui lui étaient faites lui servaient d'ordinaire de tremplin pour rebondir plus haut dans son propre sens et le confirmer dans ses jugements. A ceux qui le connaissaient peu, l'homme public pouvait paraître distant, fier, content de soi, épris de titres, sensible aux insignes honorifiques, aux reconnaissances officielles. C'était, je pense, un rôle qu'il se croyait tenu de jouer, car, en privé, il savait être aimable, attentif, disponible, il s'inquiétait des problèmes personnels des étudiants, s'informait des projets de ses collègues, il aimait plaisanter, était, à l'occasion, un véritable boute-en-train. Assumant la *comédie* *Qu'on*

djowe tot-â long dèl djoûrnâye (Lès-annâyes èt lès vôyes,
p. 37), il n'était dupe ni de la vérité ni de la durée des
gloires humaines.

Jean LECHANTEUR

BIBLIOGRAPHIE

Les livres sont signalés par l'astérisque ()*

A. — *Wallon et français régional*

1. *Dialectologie wallonne*

- « La ferme hesbignonne », in *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, t. 4, n^{os} 47-48, 1947, pp. 335-346.
- « La linguistique romane en Belgique de 1939 à 1947 », in *Revista portuguesa de Filologia*, Coimbre, 1949, pp. 175-203.
- (*) *La culture en Hesbaye liégeoise. Etude ethnographique et dialectologique*, Académie de Langue et de Littérature françaises de Belgique, Mémoires, t. XIX, 1949, 256 pp.
- « La longueur des voyelles dans les mots du wallon d'Oreye [W 13] », in *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. 23, 1949, pp. 71-112.
- « L'intonation des voyelles toniques dans les mots du wallon d'Oreye [W 13] », in *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. 24, 1950, pp. 301-344.
- « La longueur des consonnes dans les mots du wallon d'Oreye [W 13] », in *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. 25, 1951, pp. 137-184.
- « Longueur et intonation des éléments phoniques dans les rhèses du wallon d'Oreye [W 13] », in *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. 23, 1949, pp. 71-112.
- (*) *Etudes phonétiques sur le parler wallon d'Oreye*, Liège, Michiels, 1953, 180 pp. (volume regroupant, avec quelques corrections de détail, les quatre études qui précèdent).
- (*) *La constitution phonique du mot wallon. Etude fondée sur le parler d'Oreye (Hesbaye liégeoise)*, Université de Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, fascicule CXXXV, 1956, 410 pp.
- « Evolution des finales -uru, -ura, -unu, -una dans le wallon de l'est », in *Bulletin du Dictionnaire wallon*, t. 22, 1960, pp. 189-205.
- « Esquisse pour un chapitre d'une grammaire structurale du wallon : Le nombre », in *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, Gembloux, Duculot, 1969, t. I, pp. 623-651.

- « Le subjonctif imparfait en français et en wallon », in *Le français moderne*, 42^e année, n° 1, janvier 1974, pp. 42-69.
- « La Société de Langue et de Littérature wallonnes », in *La Wallonie, le pays et les hommes, Lettres-Arts-Cultures*, t. III, 1979, pp. 237-241.
- « Les structures des 'pronoms possessifs' et 'démonstratifs' en français et en wallon », in *Les dialectes de Wallonie*, t. 8-9, 1981, pp. 283-302.

2. *Etudes sur le français régional*

- « *Moi, j'étais le papa...* ». « L'imparfait préludique et quelques remarques relatives à la recherche grammaticale », in *Mélanges de grammaire française* offerts à Maurice Grevisse, Gembloux, Duculot, 1966, pp. 343-366.
- « Un atlas phonétique du français actuel », in *Actes du X^e Congrès international des Linguistes*, Bucarest, Ed. de l'Académie de la République socialiste de Roumanie, 1970, pp. 209-215.
- « L'atlas phonétique du français en Belgique », in *Actes du XII^e Congrès international des Linguistes*, Bucarest, Ed. de l'Académie de la République socialiste de Roumanie, 1971, pp. 267-273.
- « Dialectes du français et français régionaux », in *Langue française*, 18, mai 1973, Larousse, pp. 100-125.
- Collaboration, comme membre du comité belge du CILF, à *Belgicisms*, Duculot, Gembloux, 1994.

3. *Œuvres littéraires*

- (*) *Blames èt fougères*, poèmes en wallon d'Oreye, Liège, Michiels, 1953, 40 pp.
- (*) *Lès-annâyes èt lès vôyes*, poèmes en wallon d'Oreye avec une traduction littérale française, Liège, Michiels, 1955, 66 pp.
- « Deux récits en wallon d'Oreye : *Li nut' de Noyé* », in *La vie wallonne*, 44, 1970, pp. 509-513, *Lès gamins*, *id.*, 45, 1971, pp. 179-181.
- (*) Léon NOEL, *Li dictateur*, comédie en vers, 3 actes, créée en 1960 ; éditée par la Société de langue et de littérature wallonnes, Coll. Littérature dialectale d'aujourd'hui, n° 13, 1984, 96 pp.

(*) Léon NOEL, *Sâle 1417*, pièce en 1 acte, créée au Trianon de Liège en 1961, inédite.

Èt n' nos lèyîz nin toumer èl tentâcion, inédit.

(*) Colas Pirlôtche, *écrivain*, Liège, Desoer, 1981, 160 pp.

Autres textes en fr. régional dans l'ouvrage collectif Paul Biron, Léon Warnant, Louis Chalon, *Mon mononke, Colas Pirlôtche & compagnie*, Liège (Bressoux), Dricot, 1981, pp. 161-220.

B. — Français

(*) *Dictionnaire de la prononciation française*, t. I, Gembloux, Duculot, 1962 ; 2° éd., 1964 ; t. II, Les noms propres, Gembloux, Duculot, 1966 ; 3° éd. réunissant les deux tomes, 1968, LI-654 pp.

(*) *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle*, Paris-Gembloux, Duculot, 1987, CXVII-989 pp. [refonte du précédent].

« Accord du verbe 'être' avec l'attribut », in *Le français moderne*, XXXI, 1963, pp. 1-12.

« Le système de l'article en français selon les vues de Gustave Guillaume », in *Revue roumaine de linguistique*, t. X, 1965, n° 6, pp. 619-629.

« Le rôle du contexte dans les valeurs de l'imparfait », in *Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale* offerts à Maurice Delbouille, Gembloux, Duculot, 1964, t. I, pp. 653-673.

(*) *Dictionnaire des rimes orales et écrites*, Paris, Larousse, 1973, XVIII-554 pp.

« Les deux cinétismes fondamentaux de la phrase », in *Études de Philologie romane et d'Histoire littéraire* offertes à Jules Horrent, Liège, 1980, pp. 839-843.

(*) *Structure syntaxique du français (Essai de cinéto-syntaxe)*, Université de Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, fascicule CCXXXIII, 1982, 358 pp.

« Quel(s) français enseigner ? », in *Biennale de la langue française*, Lisbonne, 1983, pp. 59-64.

(*) *Précis de cinéto-syntaxe. Langue française*, Paris, Conseil international de la langue française, 1984, 108 pp.

- « Les propositions °relatives, °déterminatives et °explicatives selon la cinéto-syntaxe », in *Mélanges offerts à Willy Bal*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 10.1-3, 1984, pp. 335-344.
- « Les fondements de la cinéto-syntaxe : De la définition syntaxique de la phrase », Strasbourg, Travaux de Linguistique et de Littérature, XXII, 1, 1984, pp. 71-87.
- « Les fondements de la cinéto-syntaxe : De la vision, de la visée, des cinétismes d'incidence », Strasbourg, Travaux de Linguistique et de Littérature, XXIII, 1, 1986, pp. 333-348.
- « La terminologie de la cinéto-syntaxe : Introduction », in *Französische Sprachlehre und bon usage*, Munich, Max Hueber verlag, 1986, pp. 137-151.
- « Les fondements de la cinéto-syntaxe : Du mot comme véritable unité de langue. Du sémantisme et de la signification » ; Strasbourg, Travaux de Linguistique et de Littérature, XXVIII, 1990, pp. 193-208.
- « Paralogismes en grammaire », in *Mélanges A. Lerond*, 1991, pp. 289-298.
- (*) *Orthographe et prononciation en français. Les 12000 mots qui ne se prononcent pas comme ils s'écrivent* ; Duculot, Coll. Entre guillemets, octobre 1996, 238 pp.